



SEPTIÈME (7^E) RENCONTRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2018-2019

RÉUNION ORDINAIRE

Les 7 et 8 JUIN 2019

Centre communautaire Sainte-Anne, Salle du Patrimoine, Fredericton

PROCÈS-VERBAL

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Willy Wilondja Mayaliwa, préside la rencontre et souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'administration à 19 h 05.

Sont présents

Réal Allain
Francine Cyr
Paul Demers
Claudette Kavanaugh
Robert Levesque
Willy Wilondja Mayaliwa

Est également présente

Chantal Ouellette,
responsable administrative
des CÉD francophones et
secrétaire

Est invité

Me Darius Bossé, de la firme
Juristes Power

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution 2018-2019/99

Il est dûment proposé et appuyé
D'adopter l'ordre du jour tel que circulé.
ADOPTÉ

3. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS POTENTIEL

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

4. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAL

4.1. Adoption du procès-verbal de la réunion des 26 et 27 avril 2019

Résolution 2018-2019/100

Il est dûment proposé et appuyé
Que le procès-verbal de la réunion des 26 et 27 avril 2019 soit adopté.
ADOPTÉ

4.2. Affaires découlant des procès-verbaux

Les membres ont pris connaissance des affaires découlant des procès-verbaux.

5. MISE À JOUR SUR LA MÉDIATION ENTRE LES CÉD

Me Darius Bossé se joint à la réunion par téléphone et il présente aux membres du conseil d'administration l'avis légal sur la suspension des services du personnel de soutien.

Résolution 2018-2019/101

Une lettre sera envoyée de chacun des CÉD au ministre, lorsqu'ils se seront prononcés, sur l'illégalité de la suspension du personnel de soutien, le gel du budget, et la séparation de ce budget. Le représentant des présidences des CÉD anglophones sera copié.

ADOPTÉ

6. FINALITÉS ET PRIORITÉS DE LA FCÉNB – POINTS POUR DÉCISIONS

6.1. Loi sur l'éducation

Le ministre a indiqué lors du Forum provincial sur l'éducation que la Loi sur l'éducation sera modifiée suite au Sommet qui aura lieu en octobre 2019. Les membres du conseil d'administration discutent des prochaines actions qu'ils entreprendront dans ce dossier. Pendant les discussions,

6.2. Comité bipartite

La prochaine rencontre du comité bipartite aura lieu le 26 juin. Les membres du conseil d'administration discutent des sujets à apporter :

- Les modifications de la Loi sur l'éducation, surtout lorsque l'on sait que la plateforme électorale du parti progressiste-conservateur mentionne qu'une révision de cette Loi sera entamée par ce gouvernement;
- L'inscription des enfants de parents ayants droit dans les classes d'immersion et le test de compétence langagière que les enfants qui s'inscrivent en immersion devraient passer afin de déterminer s'ils ou elles s'expriment couramment en français; le dénombrement des enfants de parents ayant droits inscrit dans le système scolaire anglophone;
- Ce qui est fait pour s'assurer qu'un plus grand nombre d'enfants nouveaux arrivants francophones et allophones choisissent le système éducatif francophone; présenter le NouLAB; qu'une personne travaille au dossier de l'immigration au MÉDPE; répondre aux besoins des enfants et offrir du soutien aux enseignants; les points apportés au Forum de mai 2019;
- La valorisation de l'histoire et de la culture des peuples des Premières Nations dans tout le système éducatif, ainsi qu'assurer la construction identitaire et la réussite éducative des élèves autochtones;
- La rémunération des conseillères et conseillers d'éducation. Il faut pouvoir communiquer aux candidates et candidats qui souhaitent se présenter aux élections du 11 mai 2020, la rémunération qu'ils peuvent s'attendre à recevoir pour leurs services au système éducatif; être traité équitablement en comparant avec le conseil d'administration de la santé; apporter les points qui ont été présentés au Forum de mai 2019;
- Les élèves conseillers, les paramètres entourant la présence de l'élève conseiller observateur et du 2^e élève conseiller au CÉD Sud.
- La promotion des élections scolaires qui auront lieu le 11 mai 2020 afin d'augmenter le nombre de jeunes parents, d'obtenir la parité homme-femme à la table des conseils d'éducation et augmenter le nombre de personnes qui votent lors des élections scolaires.

- Sécurité des élèves lorsqu'ils marchent
- Financement de la FCÉNB par les fonds supplémentaires obtenus par le PLOÉ

6.3. Financement de la FCÉNB

6.3.1. Fonds supplémentaires du PLOÉ

Le gouvernement fédéral a annoncé que des fonds supplémentaires seront reçus par les provinces et territoires après la signature des ententes bilatérales dans le cadre du PLOÉ.

Résolution 2018-2019/102

Qu'une lettre-type soit rédigée par la responsable administrative et communiquée aux présidences des CÉD membres pour indiquer au ministre que les fonds supplémentaires du PLOÉ sont bien accueillis et qu'ils sont impatients de voir la signature des ententes bilatérales dans le cadre du PLOÉ. De plus il y sera réitéré que des fonds pour renforcer les capacités de gouvernance des conseillers tel qu'exprimée dans les lettres des CÉD envoyées auparavant doivent être prévus. Ces lettres seront mises en pièce jointe.

ADOPTÉ

6.3.2. Décision de PCH à la demande de financement de projet présenté par la FCÉNB

Patrimoine canadien (PCH) a refusé la demande de financement du projet *Diminuer l'effritement de la communauté acadienne et francophone* de la FCÉNB.

Les membres du conseil d'administration suggèrent qu'il faudra réussir à véhiculer le fait que les CÉD sont là pour la langue et la culture.

6.4. Finalités de la FCÉNB (partie 1)

Les membres du conseil d'administration ont eu une session de travail avec la question suivante : « Le travail des CÉD est d'assurer le succès des élèves, comme en font foi les finalités de chacun des DSF. Que devrait être le travail de la FCÉNB pour assurer le succès des CÉD et de ses membres? » Ce remue-méninge a permis de confirmer que l'énoncé de mission de la FCÉNB est toujours approprié, même si un ajout et un changement de sémantique sont suggérés.

6.5. Projets de recherches en lien avec les priorités de la FCÉNB

6.5.1. Stratégies de recrutement et de rétention des enseignants

Patrimoine canadien a lancé un appel de proposition *Stratégie de recrutement et rétention des enseignants dans les écoles de langue française en situation minoritaire et dans les programmes d'immersion française et du français de langue seconde* et il se termine le 11 juin 2019.

La FCÉNB déposera un projet de recherche qui permettra de déterminer pourquoi les élèves désirent s'inscrire ou non dans un programme postsecondaire en éducation dans un milieu minoritaire francophone. Cette recherche sera menée en collaboration avec l'Université de Moncton et les DSF.

Les résultats de cette recherche seront publiés et présentés dans le cadre de conférences.

La FCÉNB présentera le projet à Marcel Lavoie afin que le MÉDPE l'endosse et en cas de refus elle présentera sa demande elle-même.

6.5.2. Les nouveaux arrivants et le choix de l'école francophone

La FCÉNB s'est associée au professeur Leyla Sall de l'Université de Moncton pour mener un sondage pour comprendre comment les parents nouveaux arrivants choisissent le système éducatif que fréquenteront leurs enfants. Un rapport sera rédigé et les résultats de cette recherche seront présentés dans le cadre de conférences.

6.6. Priorité Loi sur les services à la petite enfance – Lettre du MÉDPE au sujet des services de garderies éducatifs après classe

Le MÉDPE a répondu à la lettre de la FCÉNB dans laquelle elle demandait des précisions au sujet des services de garderie éducatifs après classe. Il est confirmé que ces services sont assujettis à la Loi sur les services à la petite enfance et ses Règlements comme les services pour les enfants d'âge préscolaire. Toutefois, il n'y a pas de programme éducatif prescrit par le MÉDPE pour les enfants de 5 à 12 ans.

6.7. Priorité Enrayer l'inscription des francophones dans les classes d'immersion

Les membres du conseil d'administration ont pris connaissance de l'avis juridique qu'ils ont reçu de Me Doucet au sujet de l'admission des enfants qui parlent seulement anglais, et dont les parents sont des ayants droit, dans les classes d'immersion.

7. LIENS AVEC LES MEMBRES, BÉNÉFICIAIRES ET PARTENAIRES DE LA FCÉNB

7.1. Liens avec les partenaires de la FCÉNB

7.1.1. Événements des partenaires

7.1.1.1. Invitation aux cérémonies de fin d'études du CCNB – juin 2019

Résolution 2018-2019/103

Il est dûment proposé et appuyé que

Robert Levesque représente la FCÉNB lors de la cérémonie de fin d'études du CCNB campus Edmundston le 21 juin 2019.

ADOPTÉ

7.1.1.2. Cours d'été relatif au droit de l'enfant - Le droit à l'éducation pour toutes et tous : enjeux d'inclusion et droits des enfants - 2019-06-23 au 28, Moncton

Résolution 2018-2019/104

Il est dûment proposé et appuyé

La FCÉNB ne sera pas représentée au Cours d'été relatif au droit de l'enfant Édition 2019 *Le droit à l'éducation pour toutes et tous : enjeux d'inclusion et droits de l'enfant*.

ADOPTÉ

7.1.1.3. Conférence sur la surveillance des données – Mesurer l'efficacité des droits de l'enfant : les perspectives du Nouveau Monde - 2019-06-28+29, Moncton

Résolution 2018-2019/105

Il est dûment proposé et appuyé

La FCÉNB ne sera pas représentée à la Conférence sur la surveillance des données Mesurer l'efficacité des droits de l'enfant : les perspectives du Nouveau Monde qui aura lieu les 28 et 29 juin 2019 à Moncton, suite au Cours relatif au droit de l'enfant.

ADOPTÉ

7.1.1.4. Session de discussion au Grand parle-ouère lors du CMA 2019 – 2019-08-18, Dieppe

L'équipe organisatrice du Congrès mondial Acadien a contacté la FCÉNB pour qu'elle présente dans le cadre d'un Grand parle-ouère ayant pour thème « L'éducation de la petite enfance au

postsecondaire ». Andrea Burk-Saulnier de l'Université Sainte-Anne et Willy Wilondja Mayaliwa présenteront le 18 août 2019.

Résolution 2018-2019/106

Il est dûment proposé et appuyé

Que Willy Wilondja Mayaliwa poursuive les démarches pour représenter la FCÉNB au CMA 2019 lors du Grand parle-ouère du 18 août 2019.

ADOPTÉ

7.1.1.5. AGA de l'AAAPNB, 2019-06-01, Tracadie

La FCÉNB a été invitée à participer à l'AGA de l'AAAPNB et sa présence a été très appréciée de sa direction générale et sa présidence.

Résolution 2018-2019/107

Il est dûment proposé et appuyé

D'adopter que Réal Allain ait représenté la FCÉNB à l'AGA de l'AAAPNB le 1^{er} juin, comme voté par courriel par les membres du conseil d'administration.

ADOPTÉ

7.1.1.6. Lancement officiel de la communauté francophone accueillante, 2019-05-22, Edmundston

Résolution 2018-2019/108

Il est dûment proposé et appuyé

D'adopter que Robert Levesque ait représenté la FCÉNB au lancement officiel de la communauté francophone accueillante, initiative d'IRCC, comme convenu par courriel par les membres du conseil d'administration.

ADOPTÉ

7.1.2. Rencontres avec les partenaires

7.1.2.1. Assemblée nationale de l'Acadie

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance d'articles présentant l'initiative Assemblée nationale de l'Acadie. Il est choisi de rencontrer Robert Melanson, président de la SANB pour connaître la position de la SANB sur ce nouvel organisme. Il est suggéré que la FCÉNB demande des questions lors de la prochaine réunion du COANB.

8. POINTS DE GOUVERNANCE – POUR DÉCISION

8.1. Per diem pour le travail de la présidence et de la trésorerie

Les membres de CA discutent de la somme de travail requise pour s'occuper de la trésorerie ou de la gouvernance de la FCÉNB et choisissent d'offrir une rémunération fixe à la trésorerie et à la présidence.

Résolution 2018-2019/109

Il est dûment proposé et appuyé

De donner une rémunération fixe à tous les 6 mois, soit mars et octobre, de 150\$ pour la trésorerie et 250\$ pour la présidence, à partir de l'AGA 2019.

ADOPTÉ

8.2. Comité du congrès

Le comité du congrès propose le thème *Enrayons les méconnaissances sur la santé mentale de nos élèves* pour le congrès 2019.

Résolution 2018-2019/110

Il est dûment proposé et appuyé

Que le thème du congrès 2019 de la FCÉNB soit *Enrayons les méconnaissances sur la santé mentale de nos élèves*.

ADOPTÉ

8.3. Comité du Prix Reconnaissance

Le formulaire de mise en candidature pour le Prix Reconnaissance 2019 a été envoyé aux 3 CÉD. Le formulaire doit être rempli avant le 18 septembre 2019.

9. POINTS NÉCESSITANTS L'APPROBATION DU CA

9.1. État financier de la FCÉNB au 31 mai 2019

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance de l'État financier de la FCÉNB au 31 mai 2019 présenté par la trésorière.

9.1.1. Prévisions budgétaires 2019-2020

Les membres du conseil d'administration choisissent d'aborder ce sujet lors de leur prochaine réunion ordinaire.

9.2. État financier de l'organisme 2049

9.2.1. État financier de l'organisme 2049 pour l'année financière 2018-2019

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance de l'État financier de l'organisme 2049 pour l'année financière 2018-2019 et qui sera présenté lors de l'AGA 2019.

9.2.2. État financier de l'organisme 2049 au 4 juin 2019

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance de l'État financier de l'organisme 2049 au 4 juin 2019.

9.3. Congrès 2019 de la FNCSF, 2019-10-24 au 26, Winnipeg

- Frais d'inscription des présidences des CÉD pour le congrès 2019 de la FNCSF

Résolution 2018-2019/111

Attendu que

- Depuis l'année financière 2015-2016 les frais d'inscriptions des présidences au congrès de la FNCSF ont été payés par l'organisme 2049
- Le budget de l'organisme 2049 a été amputé du tiers avec le retrait du CÉD Nord-Est de la concertation en 2019-2020

Il est dûment proposé et appuyé

Que ce sont les CÉD qui paient les frais d'inscriptions des présidences si le budget de l'organisme 2049 demeure réduit.

ADOPTÉ

- Participation de la responsable administrative des CÉD

Résolution 2018-2019/112

Il est dûment proposé et appuyé

Que Willy Wilondja Mayaliwa et Chantal Ouellette participent au congrès 2019 de la FNCSE.

ADOPTÉ

10. RAPPORTS DE REPRÉSENTATIONS – ÉLÉMENTS PERTINENTS POUR LA FCÉNB

2019-05-01 et 02 – Conférence provinciale sur le mieux-être, Moncton

Thème de la conférence provinciale : Des milieux favorables au mieux-être dans nos communautés, nos écoles, au travail et à la maison.

L'importance d'un climat de la promotion du mieux-être chez les responsables scolaires et chez les apprenants (soit la santé physique, psychologique et sociale de ceux-ci).

2019-05-09 – Forum francophone sur l'apprentissage, Shippagan

2019-05-16 – Téléconférence avec le sous-ministre

- Le travail du comité bipartite se poursuivra. Le CÉD Nord-Est sera invité.
- La 1^{ère} rencontre de la FCÉNB avec le ministre Cardy aura lieu. Le CÉD Nord-Est y sera invité.

2019-05-22 – Lancement officiel de la communauté francophone accueillante, Edmundston

2019-05-24+25 – Grand rassemblement provincial AEFNB, Fredericton

2019-05-26 – Réunion du CA de la FNCSE

2019-05-27+28 – Symposium sur la modernisation de la Loi sur les langues officielles, Ottawa

2019-05-29+30 – RIFNB, Bathurst

- Le projet de l'école néobrunswickoise en Tunisie permettra de faciliter la reconnaissance des acquis des enseignants puisque les enseignants doivent avoir les acquis du NB pour enseigner en Tunisie
- Mission de recrutement d'enseignants avec les DSF en janvier 2020
- Maurice Beaudin de l'UdeM fait une recherche sur les immigrants de la péninsule acadienne (chaire du développement économique et rural). Il pourrait être intéressant d'en obtenir une copie lorsqu'elle sera terminée.

2019-06-01 – AGA de l'AAAPNB

11. MESSAGES CLÉS DU CA POUR LES MÉDIAS

Aucun message pour les médias.

12. INFORMATION À TITRE DE RENSEIGNEMENT

12.1. L'immigration est la clé de la stratégie de croissance du Canada - Rapport du Conference Board du Canada

13. ÉVALUATION DE LA RÉUNION

Un tour de table permet aux membres d'offrir leur rétroaction et évaluation de cette rencontre du conseil d'administration. Les commentaires entendus :

Très apprécié, bonnes discussions

Il est important de clarifier les raisons d'être de la FCÉNB.

Productif, encourageant, je vois le positif.

Il a été possible d'exprimer les craintes, de discuter du pourquoi

Il faut avoir ces discussions. Très productif. Concertation. Métaphores pour visualiser les concepts.

Productif. Permet d'installer un climat de franchise, d'honnêteté et de collaboration.

14. LEVÉE DE LA RÉUNION

La 7^e réunion ordinaire du conseil d'administration se termine à 16 h 45.

Willy Wilondja Mayaliwa, président

Chantal Ouellette, secrétaire